

Bourses individuelles de mobilité

Disciplines : spectacle vivant
contemporain, arts visuels, cinéma.

Fonds Roberto Cimetta
c/o ONDA
13 bis rue Henri Monnier
75009 Paris

France

Coordination : Laetitia Manach
Tél : +33 1 45 26 33 74
Tlc : + 32 2 203 02 26
Site : www.cimettafund.org
Mél : info@cimettafund.org

Fonds Roberto Cimetta

Bourses de voyage

Le Fonds Roberto Cimetta est une association internationale pour les échanges artistiques et la mobilité des professionnels au sein de l'espace méditerranéen dans le domaine des arts de la scène et des arts visuels contemporains.

Le voyage doit permettre un travail en réseau, la coopération et les échanges entre professionnels. L'expérience doit contribuer indirectement au développement culturel local. Le voyage doit s'inscrire dans une démarche à long terme.

Attention : Les bourses de voyage ne permettent pas de financer des tournées ou des déplacements d'artistes dans le cadre de projet de production d'oeuvres.

Public concerné :

Tout professionnel travaillant dans le **Bassin méditerranéen** (pays de la rive nord, du Portugal à la Turquie, du Proche- Orient et du Maghreb).

Les professionnels européens peuvent solliciter une bourse mais seulement dans la mesure où leur projet témoigne d'une forte implication dans la région méditerranéenne.

Les bourses de voyage du Fonds Roberto Cimetta sont individuelles, elles sont attribuées à des personnes en particulier et non à des structures.

Montant : de 75 à 100 % des frais réels de transport et de visa. Le candidat doit choisir les moyens de transport les plus économiques. Un même candidat pourra obtenir jusqu'à 3 bourses de voyage.

Procédure de sélection : par dépôt de dossier de candidature, la procédure dure environ 1 mois. Des sessions de sélection sont fixées toutes les 5 à 6 semaines.

Publics concernés : Artistes,
opérateurs culturels, journalistes
culturels, traducteurs et chercheurs
dans les domaines culturels.

Fondation Européenne de la Culture
Jan van Goyenkade 5
1075 HN Amsterdam

Pays-Bas

Tél : +31 20 573 38 68

Tlc : +31 20 675 2231

www.eurocult.org

Mme Susann Mors :

Mél : smors@eurocult.org

M. Bertan Selim :

Mél: bselim@eurocult.org

S.T.E.P. Beyond - Fondation Européenne de la Culture-

S.T.E.P. Beyond (Supporting Travel for European Projects) est un programme de la Fondation Européenne de la Culture qui soutient des individus qui s'engagent à mettre sur pied des initiatives intéressantes ayant pour objectif de conduire à une compréhension plus vaste au sein de la nouvelle Europe.

L'accent est notamment mis sur les déplacements et projets en lien avec les nouveaux pays entrants dans l'Union européenne et les pays voisins de l'Union (Balkans et Est). Ces voyages doivent permettre la mise en place de coopérations et de partenariats approfondis.

Les bourses de mobilité de ce programme ne prennent pas en charge la même part de coût selon la nationalité des participants.

S.T.E.P. Beyond finance dans une part plus grande les coûts des opérateurs des nouveaux pays membres de l'Union et des partenaires des pays en voie de développement.

Montant : sont pris en charge les frais de transport, de visa et, dans certains cas, de logement.

Procédure de sélection : par dépôt d'un dossier de candidature. Les demandes de prise en charge doivent être présentées au moins 8 semaines avant la date prévue du déplacement.

Pour connaître l'exact participation du programme aux frais de transport des opérateurs français il faut se référer à la fiche descriptive (en anglais) du programme à l'adresse suivante : <http://www.eurocult.org/uploads/docs/871.pdf>

Bourses de mobilité des spectacles

Disciplines : théâtre, danse et musique.

Organisation internationale de la Francophonie
(DLFDCL) Division de la Diversité culturelle

13, quai André Citroën
75015 Paris

France

Tél : +33 1 44 37 33 51

Tlc : +33 1 44 37 32 34

Site : www.francophonie.org

Mél : ddc@francophonie.org

Programme de soutien à la circulation du spectacle vivant francophones - OIF -

Ce programme soutient la circulation des artistes et des spectacles professionnels francophones à l'occasion de tournées et de festivals internationaux. Une action indispensable pour que les artistes du Sud franchissent les frontières, accèdent aux réseaux internationaux des spectacles et développent leur professionnalisme.

Public concerné :

- associations, entreprises culturelles, troupes ou groupes artistiques disposant d'un statut juridique, privé ou public, qui organisent et participent à des tournées de spectacles. Ces spectacles doivent être produits dans un pays du Sud ou de l'Europe centrale et orientale membre de la Francophonie, ou intégrer des artistes de ces mêmes pays,
- organisateurs de festivals du monde entier,
- troupes et groupes artistiques des pays en développement francophones ou de l'Europe de l'Est, membres de la Francophonie, qui participent à une tournée ou à un festival à l'étranger.

Procédure de sélection : par dépôt de dossier de demande. Le dossier complet doit être transmis à l'Organisation internationale de la Francophonie **au plus tard 4 mois avant** le début de la période prévue pour la tournée ou le festival.

Trois sessions de sélection sont organisées chaque année. Pour 2008 :

- 1ère session : 6 février
- 2ème session : 5 mai
- 3ème session : 23 septembre

Tous les documents et les informations nécessaires à la constitution d'un dossier de candidature peuvent être demandés auprès de l'OIF.

Montant : maximal 18 000 euros/par requête.

L'aide accordée ne peut concerner que la prise en charge des frais de transport international.

L'OIF peut envisager, à titre exceptionnel, de financer tout ou partie des frais de séjour de l'artiste ou de la compagnie dans le cas où, concernant des festivals organisés dans un pays du Sud, les frais de transports internationaux sont pris en charge par un autre partenaire. Mais en aucun cas, ni les cachets, ni les frais d'organisation et de fonctionnement du festival ne peuvent donner lieu à une demande de financement.

Disciplines : musique

European Music Office
Rue du Trône, 51
B-1050 Bruxelles
Belgique
Tél: +32.2.2131400
Tlc: +32.2.2131401
info@emo.org
www.emo.org

Anciennement financé par le programme CULTURE 2000 le programme ETS est en cours de remaniement pour la nouvelle période de programmation 2007-2013.

Disciplines : musique

Noorderslag Foundation
P.O. Box 929
1200 AX HILVERSUM
Pays-Bas
Tél: +31 35 621 87 48
Tlc: +31 35 621 27 50
Site : www.etep.nl
Site : www.emo.org
Pour plus d'information contacter:
Ruud Berends
Mél : ruud.berends@noorderslag.nl
ou: ruud.berends@bumacultuur.nl
Mél : info@emo.org

European Tour Support (ETS) -European Music Office- EMO-

Le programme ETS est un programme de soutien aux artistes européens désirant se produire dans **quatre pays ou plus en Europe**. Il existe une liste de conditions à respecter afin de bénéficier d'un soutien financier, décidé par la Plateforme. Le programme ETS permet à de nombreux artistes de réaliser des tournées en Europe et de se faire connaître hors de leurs pays d'origine.

Critères de sélection :

- la tournée doit se dérouler dans au moins quatre pays,
- la tournée doit être soutenue par les industries du disque, dans la promotion et dans la participation financière de celle-ci,
- la distribution du CD doit être assurée dans tout les pays où a eu lieu la tournée.

Durée : la durée maximum de la tournée est de 4 mois.

Montant : maximum 12 000 euros, soit environ 10 à 20% du coût total de la tournée.

European Talent Exchange Programme (ETEP)

Ce programme, fondé en 2003, agit au sein d'un réseau de plus de 30 festivals d'été européens et de 24 stations de radio pour faciliter le développement de carrières musicales paneuropéennes d'artistes européens. L'ETEP est une initiative de la EuroSonic/Noorderslag Foundation avec ses partenaires Yourope (European Festival Association) et EBU (European Broadcasting Union). Le programme est aussi soutenu par l'*International Music Managers' Fund* (IMMF).

Le programme ETEP permet à des artistes de se produire dans de nombreux festivals européens et de stimuler les contacts sur les plans culturels, commerciaux et médiatiques entre les professionnels européens du domaine musical en Europe. Les artistes ETEP bénéficient également du soutien de nombreux médias européens, notamment radiophoniques grâce au partenaire EBU radio qui leur octroie une promotion importante en Europe. En 2006, 50 festivals, avec 156 concerts de 48 artistes issus de 12 pays ont participé à ETEP.

Bourses individuelles de résidence, de recherche et de création

Disciplines : toutes

Les dossiers de candidature sont à adresser à :

Directeur de la Casa de Velázquez
Calle de Paul-Guinard n° 3
Ciudad Universitaria
28040 Madrid

Espagne

Tél : +34 91 455 15 80

Tlc : +34 91 544 68 70

Site : www.casadevelazquez.org

Mél : info@casadevelazquez.org

La Casa de Velázquez

Bourses de séjour

La Casa de Velázquez a pour mission de développer les activités créatrices et les recherches relatives aux arts, aux langues, aux littératures et aux civilisations de l'Espagne et du monde ibérique, de contribuer à la formation d'enseignants-chercheurs, d'artistes, et de participer au développement des échanges artistiques et scientifiques entre la France et les pays ibériques.

Conditions de candidature :

- être membre d'un état de l'Union Européenne et, à titre exceptionnel, d'une autre nationalité,
- les candidats devront être âgés de moins de 40 ans à la date limite de dépôt de candidature.

Durée : les bourses de séjour sont attribuées par mensualités, pour une durée comprise entre 1 et 6 mois par session, sans pouvoir dépasser 9 mois en tout.

Montant : 750 euros par mois.

Il est rappelé que les frais de séjour sont, en tout état de cause, à la charge des boursiers (tarif préférentiel de 7 Euros par jour pour la chambre et de 2,5 Euros pour les repas à la Casa Velázquez).

Procédure de sélection : par dépôt de dossier, en 2 sessions. Les dossiers doivent parvenir à la Casa de Velázquez avant :

- le 15 octobre (pour des projets de janvier à juin de l'année suivante),
- le 31 mars (pour des projets de juillet à décembre de l'année en cours)

Disciplines : toutes

Contact coordination France :
Pépinières européennes pour jeunes artistes

Aurélien FARINA

BP 13

9-11 rue Paul Leplat

78160 MARLY LE ROI cedex

France

Tel : +33 1 39 17 11 00.

Tlc : +33 1 39 17 11 09

Site : www.art4eu.net

Mél : info@art4eu.net

MAP 2008-2009 : Pépinières européennes pour jeunes artistes

MAP XXL

Programme de résidence

Le programme de mobilité 2008-2009 assure le lien entre mapXXL et sa prochaine édition, qui couvrira l'ensemble de la scène artistique européenne, incluant également de nouveaux pays comme la Turquie et l'Islande et s'ouvrant, notamment avec l'Asie, à de nouveaux continents.

Pour ce programme, plus de 30 résidences sont accessibles entre septembre 2008 et septembre 2009.

Conditions de candidature :

- ce programme est ouvert à de jeunes artistes de tous domaines d'expression,

- âgés de 18 à 35 ans,
- originaires ou travaillant dans un des pays partenaires.

Durée de séjour en résidence : entre 2 et 9 mois.

Montant : entre 500 et 1500 euros mensuels selon les résidences

Procédure de sélection : un appel à candidature est publié une fois par an sur le site des pépinières. A partir de cette année, l'inscription et la constitution du dossier de candidature se font exclusivement en ligne sur le site Internet : <http://art4eu.syyncplus.net>.

Disciplines : arts plastiques, arts décoratifs, design, architecture, cinéma, mise en scène, théâtre, danse, chorégraphie ou musique.

Renseignements et dépôts des dossiers
DAAD - Office **Allemand** d'Echanges Universitaires
Mme Lange-Bontemps
24, rue Marbeau
75116 Paris
France
Tél : +33 1 44 17 02 34
Tlc : +33 1 44 17 02 31
Mél : artistes@daad.de
<http://paris.daad.de>

Bourses franco-allemandes d'études de longue durée pour artistes et architectes -DAAD-

Les bourses sont destinées à la poursuite des études ou à un approfondissement de formation dans une école supérieure des Beaux-arts, de musique ou dans l'une des filières correspondantes au sein d'une université ou d'une Fachhochschule en Allemagne.

La sélection des boursiers est effectuée par une commission spécifique du DAAD mais c'est l'établissement allemand d'accueil qui décide de l'admission définitive du boursier. Il est donc indispensable que les candidats se mettent au préalable en contact avec un professeur de l'établissement dans lequel ils veulent poursuivre leur formation.

Conditions de candidature :

- diplôme de fin d'études dans la spécialité,
- limite d'âge : 32 ans, 28 à 30 ans pour les musiciens.

Durée : 7 à 10 mois à partir du 1er octobre 2008.

Montant : 750 euros par mois et le cas échéant, une allocation d'étude et de voyage et une couverture sociale.

Procédure de sélection : par dépôt de candidature, en ligne (date limite : décembre de l'année en cours).

Disciplines : arts de la scène et arts visuels, nouveaux media, administration culturelle, développement et coordination des projets culturels et artistiques.

Appels disponibles sur le site Internet
Site : www.gulliverconnect.org

C/o Felix Meritis
Keizersgracht 324
1016 EZ Amsterdam
Pays-Bas
Tél : +31 20 626 23 21
Tlc : +31 20 624 93 68
Mél : felix@felix.meritis.nl

Gulliver Connect

Programme de mobilité et de résidence

Gulliver Connect est un programme de mobilité et de résidence pour les artistes et les professionnels de la culture. Le programme vise à favoriser la collaboration, les partenariats et les échanges de pratiques.

Ce programme est dirigé vers tous les opérateurs des pays membres de l'Union, ceux de l'ancien bloc soviétique ainsi que de la Russie.

Le programme Gulliver Connect, initié par KulturKontakt, la fondation Felix Meritis, la Red House et le New Theatre Institute de Lettonie, est le plus ancien des programmes de mobilité et de résidence en Europe soutenant la coopération internationale des professionnels de la culture.

Grâce à son réseau d'organisations culturelles à travers l'Europe le programme Gulliver offre des possibilités d'expérience de travail sur le terrain. Cette large gamme d'organisations d'accueil permet de mieux correspondre à chacun des talents individuels des jeunes artistes et

professionnels participant aux échanges. Cela permet aussi aux organisations d'accueil de trouver des partenaires et des associés de qualité pour le futur

Conditions de candidature :

Gulliver Connect s'adresse aux jeunes professionnels ayant 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.

Durée : la bourse couvre une période de 3 - 6 semaines.

Montant : elles sont approximativement de 1 500 euros et sont destinées à couvrir les frais de voyages, de logement ainsi que des per-diem pour les visites.

Procédure de sélection : appel à proposition annuel pour les jeunes professionnels et les organisations d'accueil.

Les demandes de résidence s'effectuent directement sur le Site.

Disciplines : arts visuels

La demande de résidence peut être faite auprès de l'Asian Cultural Council (ACC) de Taipei.

Pour plus de renseignements.
ACC Taipei Office
Asian Cultural Council
Floor 10-2, 303 Chung-Hsiao E.
Road, Sec. 4
Taipei

Taiwan

Tél: +886 2 8771-8836
Tlc : +886 2 8771-8844
Mél: acctpe@tpts4.seed.net.tw
Site : www.arcus-project.com

ou : Contact Studio Arcus
Tél/ Tlc: +81-297-46-2600
Mél: arcus@arcus-project.com

Programme ARCUS

Programme de résidence

Ce programme a été établi par la Préfecture d'Ibaraki en collaboration avec Spiral Wacoal Art Center. Il permet l'accueil de jeunes artistes plasticiens d'Asie, d'Europe et des États-Unis à Moriya-Ibaraki (à une heure de Tokyo, Japon).

En 13 années de programme 67 artistes de 22 pays ont été reçus et soutenus dans leurs projets et recherches.

En 2008 ARCUS lance un appel aux artistes qui veulent expérimenter des idées et des projets innovants et qui travaillent sur des modes d'expressions novateurs.

Conditions de candidature :

- être un artiste émergeant engagé dans les arts visuels contemporains ou dans des disciplines semblables,
- avoir les autorisations légales d'entrée sur le sol japonais,
- être en bonne santé et autonome,
- avoir un minimum de connaissance en langue anglaise ou japonaise pour communiquer avec les administrations et la communauté locale,
- ne plus être étudiant.

Durée : entre 3 et 4 mois

Montant : indemnité de séjour de 100 000 Yen/mois, billet d'avion A/R, assurance pour la durée du séjour, mise à disposition d'un atelier et d'une équipe d'assistants (3 pers)

Logement : chaque artiste aura la possibilité d'être logé dans un studio type appartement.

Procédure de sélection : par dépôt de dossier par courrier (pour 2008 la limite d'envoi pour 2008 était fixée au 31 mars).

Quelques outils et dispositifs de la Commission européenne de la Direction Générale de l'Éducation et de la Culture (DGEAC)

La DGEAC a pour mission de « renforcer et promouvoir l'éducation et la formation tout au long de la vie, la diversité culturelle et linguistique, la mobilité et la participation active des citoyens européens, plus particulièrement des jeunes. »

Les outils et dispositifs que met en place la DGEAC en faveur de la coopération culturelle contiennent de fait des instruments pour la mobilité des professionnels de la Culture.

Deux programmes peuvent en donner l'illustration :

Jeunesse en action, dont un des objectifs généraux est la culture. Ce programme, par le biais notamment du Service Volontaire Européen (SVE) permet la mobilité et l'échange de jeunes artistes et professionnels de la culture ainsi que,

Culture 2007- 2013 dont la mobilité est devenue un des trois objectifs particuliers, pour sa capacité à enrichir l'espace culturel par les européens.

Disciplines : toutes

Agence française du Programme européen Jeunesse en action (AFPEJA)
11 rue Paul Leplat
78160 Marly- le-Roi
France
Tél : +33 1 39 17 27 27
Mél : pej@injep.fr
Site : www.injep.fr

Organisme de coordination régional pour le Service volontaire européen dans le secteur de la Culture
ADCEI
30 Cours d'Estienne d'Orves
13001 Marseille
France
Tél.: +33 4 91 33 65 05
Tlc : +33 4 91 33 67 27
Mél : sve@adcei.org
Site : www.adcei.org

Service Volontaire Européen (SVE)

Le SVE a pour objectif de favoriser la participation des jeunes à diverses formes d'activités de volontariat, tant au sein qu'à l'extérieur de l'Union européenne, dans les domaines suivants : la culture, la jeunesse, le sport, l'aide sociale, le patrimoine culturel, les arts, la protection civile, l'environnement, la coopération au développement, etc...

Le volontaire participe individuellement ou collectivement à une activité bénévole, non rémunérée.

Le SVE n'est ni un stage, ni une formation, ni un emploi-jeune, ni un séjour linguistique ou touristique. Il ne permet pas de suivre en même temps des études universitaires ou d'occuper un emploi rémunéré.

Conditions de candidature :

- être âgé de 18 (16 ans dans certains cas) à 30 ans ;
- être légalement résident dans un des pays participant au programme ou dans l'un des pays partenaires voisins ;
- le SVE doit être effectué hors du pays de résidence ;
- aucune formation, expérience, diplôme ou connaissance linguistique ne sont requis.
- le volontaire est tenu de participer à un cycle de formation SVE. Ce cycle comprend une formation préalable au départ (linguistique, interculturelle, etc.), une formation à l'arrivée dans le pays d'accueil, une réunion à mi-parcours et une évaluation finale.
- le volontaire souhaitant effectuer son SVE dans un pays tiers doit, le cas échéant, demander un visa d'entrée dans le pays d'accueil concerné. Les délais d'obtention d'un visa pouvant être longs, il convient d'en solliciter la délivrance suffisamment à l'avance.

Modalités :

la participation au SVE est gratuite pour le volontaire. Le SVE n'est pas rémunéré, mais le volontaire perçoit une indemnité mensuelle dont le montant varie selon le pays où est effectuée l'activité SVE.

Il s'agit d'une activité à temps complet effectuée, sauf exception, en une seule fois et dont la durée est comprise entre 2 et 12 mois. Le volontaire bénéficie pour sa protection sociale d'une assurance de groupe contractée par la Commission européenne.

Commission européenne
Education, Audiovisuel & Culture
Agence exécutive
Avenue du Bourget 1
BOUR
1140 Bruxelles
Belgique
Mél : eacea-info@ec.europa.eu
Site : <http://eacea.ec.europa.eu>

Programme Culture (2007 - 2013) de l'Union européenne

L'objectif général du programme est la mise en valeur d'un espace culturel commun.

Trois objectifs : favoriser la mobilité transnationale des professionnels du secteur culturel; favoriser la circulation des œuvres d'art et des produits culturels et artistiques au-delà des frontières nationales; promouvoir le dialogue interculturel.

Trois types d'actions peuvent bénéficier d'un soutien :

- **des projets de coopération pluriannuelle** basés un partenariat d'au moins six opérateurs culturels issus **d'au moins six pays participant** au programme. Ces projets ont une durée comprise entre **trois et cinq ans** et se fondent sur un accord de coopération. La sélection des projets susceptibles de recevoir ce soutien s'effectue à la suite d'appels à propositions.
- **des actions de coopération** entre opérateurs européens, dont la durée maximale est de deux ans. La priorité est accordée à la créativité et à l'innovation. Chaque action est réalisée en partenariat par au moins trois opérateurs culturels **de trois pays participant différents**.
- **un soutien à des organismes actifs dans le domaine culturel**. Cette aide concerne les organismes ayant un réel rayonnement au niveau de l'UE et impliquant au moins sept pays européens. Les organismes sont soutenus s'ils assurent des fonctions de représentation au niveau communautaire, diffusent des informations de nature à faciliter la coopération culturelle au niveau communautaire ou participent à des projets de coopération culturelle en jouant le rôle d'ambassadeurs de la culture européenne.

Coopération avec des pays tiers

Moyennant certaines conditions, le programme est ouvert à la participation:

- des pays de l'Espace économique européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ;
- des pays candidats bénéficiant d'une stratégie de préadhésion;
- des pays des Balkans occidentaux;

La possibilité de coopération est envisagée pour d'autres pays tiers ayant conclu des accords bilatéraux avec l'UE comprenant des clauses culturelles.

Quelques outils pour vos partenaires

Disciplines : spectacle vivant, théâtre, danse, vidéo, installation, musique.

Young Arab Theatre Fund
98 rue Antoine Dansaert
1000 Bruxelles

Belgique

Tél: +32 251 39 259
Mél : info@yatfund.org
Site : www.yatfund.org

Si vous avez d'autres questions, contacter ;

Mélodie Bardin :
Mél :melodie @ yatfund.org
Tel: +32 251 39 259

Young Arab Theatre Fund (YATF)

YATF est un fonds de soutien des jeunes réalisateurs et artistes indépendants vivants et travaillant dans le monde arabe. L'objectif est de favoriser toutes les conditions qui participent au développement d'un théâtre indépendant et d'arts performants.

Publics concernés :

- les jeunes artistes qui travaillent en tant que professionnels dans le domaine du spectacle vivant contemporain dans les pays arabes, ou qui sont engagés dans le champ artistique dans la région.

Publics prioritaires

- les professionnels en début de carrière,
- les artistes qui n'ont pas encore reçu de bourse du YATF, ce qui n'exclut pas que le YATF puisse soutenir la même compagnie ou le même metteur en scène deux fois consécutives,
- les artistes qui explorent différentes disciplines artistiques et produisent des spectacles pluridisciplinaires (le théâtre, la danse, la vidéo, les installations et les performances musicales)
- l'excellence artistique.

Restrictions :

Les étudiants et les amateurs ne sont pas éligibles.

2 programmes sont proposés:

Production : co-production de projets dans le domaine des arts du spectacle vivant. Les candidatures doivent être envoyées **au moins 4 mois avant** la première du spectacle.

Tournées : soutient la diffusion des pièces dans le domaine des arts du spectacle dans le Monde arabe (le programme de tournée est ouvert strictement aux tournées qui ont lieu dans la région). Les candidatures doivent être envoyées **au moins 6 semaines avant** la première représentation.

Le YATF soutient :

- les artistes individuels afin qu'ils participent aux festivals dans l'objectif d'élargir leur connaissance, de voir les spectacles de leurs pairs, d'établir des contacts, etc.
- les résidences d'artistes,
- les auditions.

Le formulaire à remplir est à renvoyer par e-mail à : info@yatfund.org. Vous pouvez écrire en français, en anglais ou en arabe.

Disciplines: arts de la scène, arts visuels, cinéma, littérature, développement des politiques culturelles.

Informations

Art Moves Africa (AMA)
Khadija El Bennaoui, Coordinatrice
19, Square Saintelette.
1000 Bruxelles

Belgique

Tél : +32 251 44 201

Tlc : +32 251 15 202

Mél : info@artmovesafrica.org

Site: www.artmovesafrica.org

Art Moves Africa (AMA)

Art Moves Africa (AMA) a pour objectif de faciliter les échanges culturels et artistiques en Afrique. AMA fournit des bourses de voyage aux artistes, aux professionnels des arts ainsi qu'aux opérateurs culturels qui vivent et travaillent en Afrique, pour voyager à l'intérieur du continent africain afin de s'engager dans l'échange d'informations, le perfectionnement des compétences, le développement des réseaux informels ainsi que la recherche de coopération.

Conditions de candidature :

- artistes et opérateurs culturels vivant et travaillant en Afrique,
- pour établir des partenariats, pour participer à des festivals, des biennales, des résidences d'artistes, des ateliers et à des rencontres professionnelles pour monter des productions, et des tournées,
- pour voyager à l'intérieur et entre les cinq régions africaines.

Zones géographiques concernées :

- Afrique Centrale : Angola, Burundi, Cameroun, République Centrafricaine, Congo, République Démocratique du Congo, Guinée Equatoriale, Gabon, Rwanda, Sao Tomé & Príncipe.
- Afrique de l'Est : Comores, Djibouti, Érythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Ile Maurice, Seychelles, Somalie, Soudan, Tanzanie, Ouganda.
- Afrique du Sud : Angola, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland, Zambie, Zimbabwe.
- Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.
- Afrique du Nord : Algérie, Egypte, Libye, Maroc, Tunisie

Restrictions :

AMA ne prend pas en charge les per diem ou l'hébergement.

AMA ne soutient pas les voyages à l'intérieur d'un même pays africain ou pour aller vers ou au départ de l'extérieur de l'Afrique.

Montant : prise en charge les coûts des transports internationaux, de visa et d'assurances de voyage pour la durée du séjour.

Procédure de sélection : par dépôt de dossier de candidature (dates limites : 1er janvier, 1er mai, 1er septembre). Seules les candidatures envoyées par e-mail sont acceptées.

Quelques structures et sites soutenant la mobilité

Disciplines : toutes
Informations : lieux de résidences,
actualité culturelle, recherche de
partenaires et appels à projets.

Res Artis Office
Arie Biemondstraat 105
1054 PD Amsterdam
Pays-Bas
Tél: +31 20 6126600
Tlc :+31 20 6126600
Mél : office@resartis.org
Site: www.resartis.org

Disciplines : toutes
Information : résidence et mobilité

Arie Biemondstraat 105
1054 PD Amsterdam
Pays-Bas
Tél : +31 20 612 7400
www.transartists.org

Disciplines : toutes
Informations : appels à projets,
actualités artistiques.

19 Square Sainctelette
1000 Bruxelles
Belgique
Tél : +32 2 201 09 15
Tlc : +32 2 203 02 26
Mél : ietm@ietm.org
www.ietm.org

Ressources : soutien à la
coopération internationale des
artistes, aide à la résidence.

12 rue du Faubourg de Pierre
67000 Strasbourg
France
Tél : +33 3 88 52 15 12
Tlc : +33 3 88 52 15 44
Mél : apollonia-art-
exchanges@wanadoo.fr
www.apollonia-art-exchanges.com

Res Artis - Worldwide Network of Artist Residencies

Res Artis a été fondé en 1993 dans le but de rendre compte des besoins propres aux centres d'art accueillant des artistes en résidence, ainsi qu'aux différents programmes de résidence à travers le monde. Cette ONG est un réseau qui regroupe une cinquantaine de pays, plus de 200 centres, organisations et associations qui proposent à des artistes internationaux les meilleures conditions pour réaliser leurs projets. Site en allemand, anglais et français

Trans Artists

Trans Artists est une fondation indépendante qui offre sur son site une base d'informations sur les programmes d'échanges et de résidences artistiques dans le monde, toutes disciplines confondues. Site en anglais.

IETM (Informal European Theatre Meetings)

IETM est une organisation qui réunit des membres afin de stimuler la qualité, l'échange et le développement des arts du spectacle contemporain. L'IETM concrétise cet objectif en initiant et facilitant le travail en réseau, ainsi que la communication, l'échange d'information, la transmission de savoir-faire et la présentation de pratiques exemplaires. IETM a notamment développé un site spécifique d'information, d'aide et de conseil à la mobilité.

Sur le site sont aussi publiés de nombreux appels à proposition. Site en anglais et français.

Apollonia

Apollonia est une association créée en 1998, faisant suite au travail conduit à partir de 1994 par le Conseil de l'Europe dans le cadre du Programme d'Echanges Artistiques Européens. Véritable plate-forme de coopération entre les pays européens (et plus spécifiquement avec les PECO, les Balkans et le Caucase du Sud).

Apollonia fédère artistes, commissaires d'exposition, critiques d'art, galeries, musées et institutions culturelles. Elle s'efforce d'intégrer les artistes et opérateurs culturels de régions lointaines dans le réseau européen occidental en favorisant la mobilité des artistes et leur participation à des projets d'envergure.

Apollonia est aussi partenaire D'ARTVENTURE visual art network, projet soutenu par la Commission Européenne. Site en français.

Information : le mécénat

16 rue Girardon
75018 Paris
Tél : +33 1 42 55 20 01
Tlc : +33 1 42 55 71 32
www.admical.org

Disciplines: toutes
Informations : base de donnée sur les organisations internationales culturelles (lieux de diffusion, d'information, résidences...)

art4eu.net/www/main.php

Disciplines : toutes
Information : résidences d'artistes

www.art4eu.net/residences/

Disciplines : toutes
Informations : actualité politiques culturelles; recherche de financement pour la culture, évènements.

ec.europa.eu/culture/portal/index_fr.htm

Disciplines : arts de la scène
Informations : ressources en ligne sur les programmes, aides, législations, conseils pratiques, partenariats résidences artistiques...

c/o IETM (Informal European Theatre Meeting)
19 Square Sainctelette

ADMICAL

Répertoire du mécénat culturel : entreprises mécènes répertoriées par secteur artistique.

MAP portal : Mobility in Art Process

Le portail MAP est dédié aux ressources sur les nouvelles formes d'expression artistique en Europe. Il recense les organisations européennes qui attachent une importance aux artistes qui croisent les disciplines et qui, dans leur expression artistique, portent une attention particulière aux contextes humains, sociaux et économiques dans lesquels ils évoluent.

Ce portail est développé dans le cadre des actions du programme MAP - mobility in art process soutenu par la Commission européenne dans le cadre de Culture 2000.

Site en français

Residart - Résidences artistiques

Pépinières européennes pour les jeunes artistes. Le ministère de la Culture et de la Communication a demandé en 2004 aux Pépinières européennes pour jeunes artistes de réaliser une enquête auprès de plus de 400 structures artistiques et de rassembler les informations recueillies dans une base de données.

Cette base de donnée recense les structures artistiques françaises offrant des programmes de résidence dans le domaine du spectacle vivant en France (écriture, théâtre, conte, cirque, arts de la rue, marionnettes, musique, danse, chanson et formes croisées). Recherche par disciplines et régions.

Commission européenne - Portail européen culture

De nombreuses politiques de l'Union européenne oeuvrent en faveur de la culture: programmes de subventions, réglementations, etc... Le Portail européen de la culture vous les présente et vous aiguille vers des sites spécialisés, où vous trouverez une information plus détaillée. Par exemple: le site Culture, spécialisé sur l'aide à la coopération culturelle en Europe. Le Portail pourra aussi vous guider vers les sites des autorités nationales en charge de la culture en Europe.

On the Move-The performing arts traveller's toolkit

On the Move est un portail ouvert sur toutes les opportunités en matière de mobilité internationale et d'informations sur la danse, le théâtre, la musique et autres disciplines.

Ce site web a été créé pour communiquer des informations pratiques aux artistes et aux opérateurs culturels. Il s'adresse aux professionnels de la culture qui souhaitent voyager en Europe et

1000 Brussels

Belgique

Mél: info@on-the-move.org

www.on-the-move.org

ailleurs dans le monde afin de travailler sur des projets internationaux, des échanges, des coproductions, des résidences ... et en quête d'informations, de contacts, de ressources et de fonds pour financer ces activités.

En anglais et allemand.

Thématique : échanges culturels Europe/Asie

Informations : générale sur les échanges et les politiques de coopération culturelle entre les deux régions.

www.culture360.org

Asia-Europe Foundation- Cultural Portal : Culture 360

Créée par des artistes, des praticiens culturels et des décideurs, Culture360 est une plate-forme pour informer, collaborer et agir de manière réciproque dans le domaine des arts et les communautés culturelles à travers l'Asie et l'Europe.

Culture360 est un portail pluridisciplinaire avec les contributions des communautés artistiques et culturelles d'Asie et l'Europe.

Ce site pilote sera amené à se développer pour offrir un portail plus complet en direction des artistes, des professionnels de la culture et des décideurs. Culture360 est le fruit d'une collaboration entre l'Asie et l'Europe. La création de ce site a exigé la coopération de beaucoup de partis des deux côtés du globe.

Culture360 aspire à stimuler la coopération et l'engagement culturel entre l'Asie et l'Europe pour favoriser et développer la compréhension entre les deux régions.

Culture360 est une initiative de l'ASEM et soutenue par l'ASEF (Asia Europe Foundation).

Site en anglais.

Thématique : échanges Franco-québécois

Informations : offre de stage, appel à candidature...

www.ofqj.org/partir-au-quebec

OFQJ - Office franco-québécois pour la jeunesse

Organisme bigouvernemental implanté en France et au Québec, l'OFQJ peut vous accompagner dans votre projet, dans la recherche d'un stage ou d'un emploi à travers ses différents programmes. Son site présente ses programmes, offres de stage, appels à candidature, centre d'information et d'orientation, dossiers en ligne, mais aussi des "blogs de séjour" et autres témoignages. L'OFQJ informe aussi les Québécois qui veulent venir en France.

Site en français.

Thématiques : jeunesse et recherche de subventions

Informations : actualité, base de donnée, programme de mobilité.

Eurodesk European Office
Scotland House
Rond-Point Schuman 6
1040 Brussels

Belgique

Tél : +32 2 282 83 84

Tlc : +32 2 282 83 90

Mél: info@eurodesk.eu

www.eurodesk.org

Eurodesk

Eurodesk est un site dédié aux informations sur la mobilité internationale des professionnels et des jeunes. Il prodigue aussi des conseils par courrier et/ ou par mail.

Trois sortes de recherches sont proposées :

La recherche de financement : qui donne accès aux différents programmes de financement par thématique et par pays, les informations sur l'Europe ; son fonctionnement, l'actualité politique et juridique, mais aussi des liens sur d'autres sources d'informations, et enfin sont mis en ligne des informations sur la politique européenne en matière de jeunesse.

Site en français.

Thématiques : l'emploi et la mobilité des travailleurs en Europe.
Informations : actualité, espace emploi recherche et offre, outils pratiques, juridiques et administratifs

www.europa.eu.int/home

Eures

Le réseau EURES réunit la commission européenne, les services publics de l'emploi des pays appartenant à l'espace économique européen et de la Suisse.

L'EURES est un réseau spécialisé pour l'emploi européen, intégré aux ANPE et OMI. Il dispose de 43 conseillers européens ainsi que d'une importante banque d'offres d'emplois

Ce service facilite la recherche d'emploi des ressortissants de l'Europe et les accompagne dans leur démarche. Il s'adresse à toute personne souhaitant bénéficier du principe de libre circulation des personnes. Ce réseau se divise en trois services : l'information, le conseil et le recrutement/placement. Il a pour but de mettre en relation des personnes à la recherche d'un emploi et les sociétés souhaitant recruter.

De nombreux sites peuvent proposer des offres de travail à l'étranger, entre autres :

L'Espace Emploi International

Tél : +33 4 91 32 83 61

Tlc : +33 4 91 32 83 68

www.emploi-international.org

Thématiques : emploi, formation.
Informations : base de donnée des organismes européens de formation et de mobilité

<http://www.moveart.org>

Move Art

Move Art, réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du programme Leonardo da Vinci, présente en ligne ses bases de données d'organismes européens (formations, accompagnements, stages, emplois, manifestations...) et les projets qu'il met en oeuvre, en particulier RARE (coordonné par la SEMA), qui promeut le secteur des métiers d'art au niveau européen. Site en français.

Ouvrages et ressources documentaires

Décembre 2004
Judith STAINES
pour IFACCA et le
European Theatre Meeting
Consultable sur : [www.ifacca.org/files/
artistsmobilityreport.pdf](http://www.ifacca.org/files/artistsmobilityreport.pdf)

Artists' International Mobility Programs

Le rapport examine la politique et les différentes stratégies en faveur de la mobilité des artistes à l'international.

L'étude analyse les points de vue des différents acteurs clefs (par exemple des agences gouvernementales, les décideurs, les organisations culturelles, les artistes) qui peuvent affecter la perception d'un programme. Le rapport aspire à être une référence et une ressource pour les artistes concernant les différents programmes couvrant les niveaux supranationaux, nationaux et régionaux.

Avril 2004
Judith STAINES pour
On-the-move
Consultable sur:
www.ietm.org
www.on-the-move.org

Global Roaming mobility beyond Europe for professional artists and arts managers

Ce guide sur la mobilité internationale est destiné aux artistes et opérateurs culturels qui travaillent et voyagent au-delà de l'Europe.

Décembre 2007
Judith NESS pour le
Fonds Roberto Cimetta.
Consultable en ligne :
[http://www.cimettafund.org/
documents/FR/FRC-F-.pdf](http://www.cimettafund.org/documents/FR/FRC-F-.pdf)

Made In Mediterranee : les Défis des échanges artistiques en méditerranée

Après 7 années d'activité et d'échanges avec la communauté artistique euro-méditerranéenne, le Fonds Roberto Cimetta sort sa première publication intitulée « Made in Med ».

Basée sur l'analyse de son expérience et de ses connaissances du secteur, ainsi que sur les témoignages d'acteurs culturels actifs au sein de la zone, cette publication fait aujourd'hui un état des lieux des réalités et des difficultés que rencontrent ceux qui, au quotidien, pratiquent la mobilité dans le domaine culturel en Méditerranée

Novembre 2006
Suzanne CAPIAU (Ericarts)
Pour la **commission de la Culture et de l'Éducation du Parlement européen**
Consultable sur:
Intranet: [www.ipolnet.ep.
parl.union.eu/ipolnet/
cms/lan/g/fr/pid/456](http://www.ipolnet.ep.parl.union.eu/ipolnet/cms/lan/g/fr/pid/456)

Mobilité des artistes et sécurité sociale

L'étude examine les entraves à la mobilité des artistes dans les domaines de l'assurance chômage et de la pension de retraite. Elle analyse les problèmes que rencontrent les artistes amenés à travailler dans un autre État membre. L'étude fait ensuite un état des lieux du droit communautaire en la matière et examine des solutions possibles. Pour conclure, l'auteur donne des recommandations visant à faciliter la mobilité des artistes en Europe.

January 2007

Richard Polacek pour Pearle,
**Performing Arts Employers
Associations League Europe.**

Consultable sur :

[http://www.on-the-move.org/
documents/Pearle_report.pdf](http://www.on-the-move.org/documents/Pearle_report.pdf)

Impediments to mobility

Richard Polacek a réalisé cette étude sur la mobilité sur la base d'une centaine d'entretiens passés avec des sociétés d'art du spectacle de plus de 20 pays européens. Cette étude s'attarde principalement sur les questions de sécurité sociale et de taxation, mais aussi sur les droits de propriété intellectuels et les questions financières liées aux projets de Culture 2000. Ce rapport inclut un modèle standard comprenant des informations essentielles pour les artistes se déplaçant d'un pays de l'Union européenne à un autre (impôt, emploi, information sur les droits sociaux), il peut être aussi utilisé comme une base pour des propositions stratégiques à la Commission européenne et les Etats membres en matière de droits des artistes et des questions de mobilité.

Mai 2007

Communication de la Commission

au Parlement Européen

Consultable sur :

[http://eur-lex.europa.eu/
LexUriServ/site/fr/com/2007/
com2007_0242fr01.pdf](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2007/com2007_0242fr01.pdf)

Agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation.

Le 10 mai 2007, la Commission a adopté un document redéfinissant les grands objectifs et ambitions de l'Union en matière culturelle. Il s'agit d'une communication importante puisque la politique culturelle devient pour l'Union un véritable enjeu stratégique s'articulant autour de trois grandes orientations.

- La promotion de la diversité culturelle et du dialogue interculturel en Europe.
- La promotion de la culture en tant que catalyseur de la créativité et de l'innovation dans le cadre de la stratégie de Lisbonne pour l'emploi et la croissance
- Faire de la culture une composante essentielle dans les relations extérieures de l'Union européenne afin de créer des ponts avec les autres régions du monde. Dans ce contexte la Commission propose la création d'un fond culturel UE-ACP (Afrique- Caraïbe- Pacifique) pour soutenir la diffusion des produits culturels ACP.

Juillet 2008

Rapport de la Commission

Consultable sur :

[http://ec.europa.eu/education/
doc/2008/mobilityreport_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/doc/2008/mobilityreport_en.pdf)

Annexes du rapport:

[http://ec.europa.eu/education/
doc/2008/mobilityannex_en.pdf](http://ec.europa.eu/education/doc/2008/mobilityannex_en.pdf)

«Making Learning Mobility an Opportunity for All»

Comment faire en sorte que le succès du programme de mobilité européen Erasmus, dans le domaine de l'enseignement supérieur, dépasse les limites du secteur universitaire ?

Un groupe d'experts de divers secteurs, rassemblés par la Commission, a présenté un ensemble de recommandations, permettant d'élargir l'éventail de possibilités de mobilité dans l'apprentissage non pas uniquement aux étudiants mais aux jeunes en général, y compris, par exemple, les apprentis, les jeunes chefs d'entreprise, ainsi que artistes et bénévoles.

Les auteurs estiment également qu'une mobilité accrue dans le secteur culturel constitue un autre élément essentiel pour une Europe plus mobile. La suppression des obstacles auxquels se heurtent actuellement les artistes professionnels se traduira par une intensification de leurs contacts, ce qui renforcera la diversité et la créativité en Europe.

Décembre 2007
Article de Frédéric JAMBU pour
Medcoop.com. Paru dans
« La lettre des coopérations
méditerranéennes. » n°43

**Mobilité Culturelle en Europe et Méditerranée !
Nouveau dispositif d'aide.**

En région PACA un nouvel outil de mobilité pour les jeunes artistes !
La mobilité pour la culture est un besoin essentiel, pourtant peu de dispositifs la soutiennent dans l'espace euro-méditerranéen.
A partir de ce constat, et en croisant un dispositif européen, le programme « Jeunesse en action », une Coordination régionale pour la Culture a été mis en place en octobre 2007 sur le territoire PACA.

Confiée à ADCEI, son objectif premier est « d'utiliser le volet « Service volontaire européen » (SVE) du programme comme outil de soutien à la mobilité pour les jeunes professionnels de la culture.

En outre, à travers le réseau EUROMEDINCULTURE, dont ADCEI est chef de fil, une déclinaison « jeunesse » a été mis en place pour faciliter les échanges de jeunes professionnels de la culture.